



Mairie de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

PROCÉDURE

1. Déposer la demande en mairie ou par mail.
mairie@sainte-cecile.org, police@sainte-cecile.org **1 semaine avant !**
2. Prendre RDV avec M. Tournillon (06 60 05 06 42) ou M. Perez en cas d'absence (06 10 84 41 31), pour effectuer l'état des lieux après travaux.
3. Après validation du service technique et du service urbanisme, l'autorisation sera établie.

DEMANDEUR (Nom, Prénom, Adresse)

.....

Tél @

ENTREPRISE (Nom, Adresse)

.....

Tél @

ADRESSE DE L'AUTORISATION (si différente de l'adresse demandeur)

.....

MOTIF

NATURE DE L'OCCUPATION (matériaux, échafaudage, véhicule type et immatriculation, etc...)

.....

PÉRIODE DU **AU**

DEMANDE DE PRET DE BARRIERES OUI / NON **nombre**

Autorisation à envoyer par mail au demandeur

Autorisation à récupérer en mairie

Fait à Sainte-Cécile-les-vignes, le

Signature du demandeur

.....

► Avis du Service Urbanisme :